

Reconnaissance de l'engagement étudiant dans la vie associative, l'action sociale ou l'environnement professionnel



Présentation

Code interne : BT8ASSOC

Description

Obtenir la reconnaissance des activités d'intérêt collectif et pré-professionnelles réalisées en dehors du cursus d'études.

Informations complémentaires

A sa demande, chaque étudiant peut valider les compétences, connaissances et aptitudes qu'il a acquises dans l'exercice des activités suivantes :

activité bénévole au sein d'une association ,
activité de promotion de l'école ou de l'établissement ,
implication au service de l'école ou de l'établissement ,
activité professionnelle ,
activité militaire dans la réserve opérationnelle ,
engagement de sapeur-pompier volontaire ,
service civique ,
volontariat dans les armées ,
participation aux conseils de l'établissement et des écoles, d'autres établissements d'enseignement supérieur ou des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires.

Les mêmes activités ne peuvent donner lieu qu' à une seule validation des compétences, connaissances et aptitudes acquises. La validation est facultative. Un rapport détaillé de toutes les activités menées depuis la 1ère année devra être fourni à la direction des études pour validation.

Modalités de contrôle des connaissances



Évaluation initiale / Session principale - Épreuves

Type d'évaluation	Nature de l'épreuve	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'épreuve	Note éliminatoire de l'épreuve	Remarques
Contrôle Continu Intégral	Contrôle Continu			1		

Infos pratiques

Contacts

Bruno Cardinaud

✉ Bruno.Cardinaud@bordeaux-inp.fr